

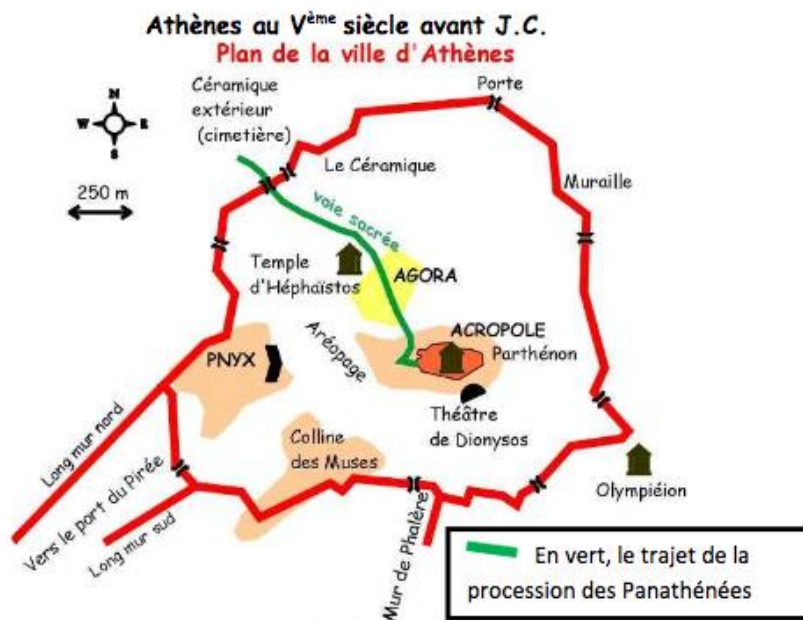
ORGANISATION DE LA FETE DES PANATHENEES.

Doc 1. La procession des Panathénées, sujet de la frise de Phidias

« La procession (=défilé) partait des portes du Dipylon, traversait le quartier du Céramique (le quartier des potiers), l'Agora, montait à l'Acropole et longeait le Parthénon pour arriver devant le grand autel (table où a lieu les sacrifices) d'Athéna où avaient lieu des sacrifices. Le cortège rassemblait des citoyens, des femmes et des filles de citoyens ; mais aussi des métèques, portant des plateaux d'offrandes et des jarres d'eau, et peut-être même des habitants non libres. Des étrangers également (les Grecs des cités alliées d'Athènes), et du bétail (des génisses, de jeunes vaches) conduit pour les sacrifices. Le but de cette procession était de porter une nouvelle tunique, brodée par des jeunes filles, qui allait parer/habiller la statue d'Athéna.

La cérémonie se terminait par un festin.

D'après L. Bruit Zaidman et P. Schmiti Pantel. La religion grecque. © Armand Colin, 1989.



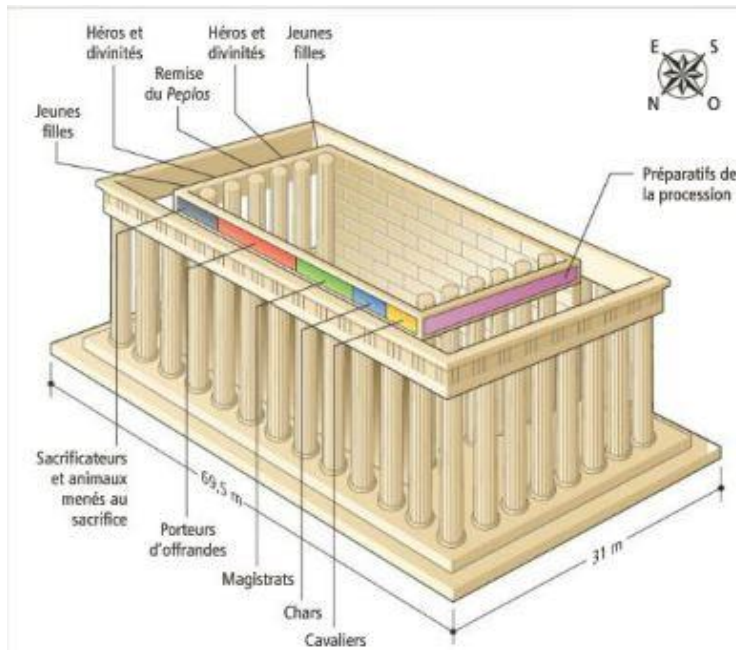
Doc 2. Décret sur les Panathénées

« Afin que la procession en l'honneur d'Athéna au nom du peuple athénien soit organisée le mieux possible [...] Que les magistrats qui organiseront les Panathénées annuelles célèbrent avec le plus d'éclat possible la veillée nocturne en l'honneur de la déesse ; qu'ils fassent débiter la procession dès l'aube, en punissant ceux qui refusent de leur obéir. »

D'après Inscription retrouvée à Athènes, IV^e siècle avant J-C

ORGANISATION DE LA FRISE DES PANATHÉENES.

Doc 3. La frise des Panathénées sur le Parthénon.



Sur la frise, on retrouve les groupes de personnes composant la procession :

- D'abord les cavaliers (citoyens les plus riches), les chars et les magistrats (dirigeants), qui correspondent au groupe des citoyens.
- Puis les porteurs d'offrande avec les métèques.
- Enfin les jeunes filles.

Document difficile.

Doc 4. La procession des Panathénées.

Document difficile.



5 La procession des Panathénées • Fragments de la frise en marbre représentant la procession des Panathénées...



... réalisée par le sculpteur Phidias au V^e siècle avant J.-C. Dans la Grèce antique, cette frise était peinte en couleurs.

Les génisses sont des jeunes vaches.

Doc 5 Composition de la frise.

La frise se divise en 10 sections regroupant plus de deux-cents figures. Elle fut gravée dans le marbre sur la partie supérieure du mur intérieur du Parthénon par Phidias et ses élèves.

Le groupe le plus présent sur cette frise correspond à des cavaliers (les citoyens les plus riches) sur leurs chevaux en mouvement. Ils représentent à eux seuls plus d'un quart des personnages de la frise. L'exemple ci-dessous est exposé aux visiteurs au musée de Londres.



<https://labalancoiredefragonard.wordpress.com/2014/09/14/la-frise-des-panathenees-parthenon-athenes/>

Document difficile.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ATHÉNIENNE.

Doc 6 Citoyens, femmes et esclaves



« L'esclave est un instrument vivant, soumis à l'autorité d'un maître. L'emploi de sa force physique pour les besoins indispensables est le meilleur parti à en tirer, comme avec les animaux. »

D'après ARISTOTE, *Politique*, IV^e siècle avant J.-C.

« Le citoyen n'est pas citoyen par le seul fait d'habiter le territoire de la cité. Un citoyen se définit par sa participation à la justice et au gouvernement de la cité. Il doit être né de parents tous deux Athéniens et non d'un seul, son père ou sa mère, et d'un père citoyen. »

D'après ARISTOTE, *Politique*, IV^e siècle avant J.-C.

« Les dieux ont adapté la nature de la femme aux travaux et aux soins de l'intérieur. Toi, qui es une femme, tu devras rester au logis. Tu élèveras les enfants. »

D'après XÉNOPHON, *L'Économique*, IV^e siècle avant J.-C.

3 Citoyens, femmes et esclaves

Bas-relief de Thasos, vers 450 avant J.-C. Musée archéologique d'Istanbul.

➔ Quelle est la condition pour être citoyen athénien ? Quels rôles sont attribués aux femmes et aux esclaves ?

6 Les métèques au travail

« Avec les métèques, nous avons une de nos meilleures sources de revenus puisque, se nourrissant eux-mêmes, ils paient encore une taxe de résidence. »

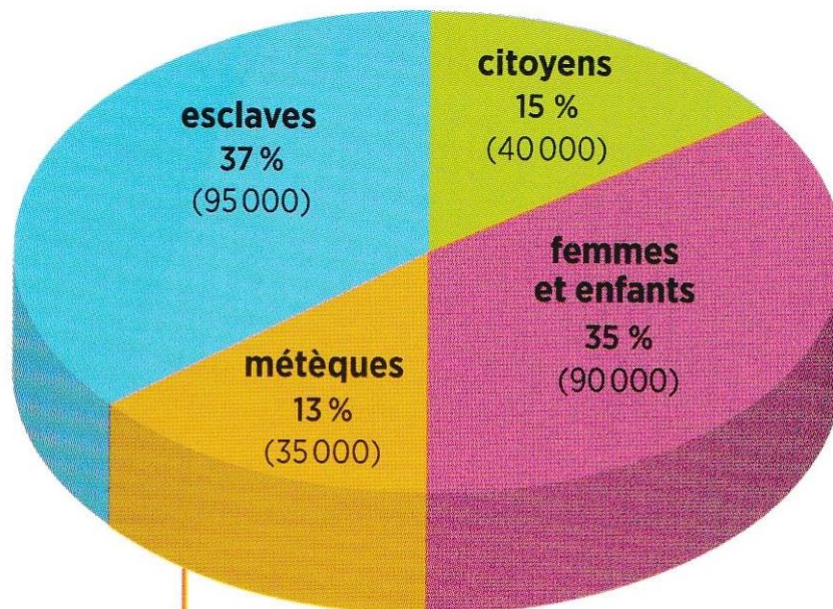
▪ Xénophon, *L'Économique*, IV^e siècle avant J.-C.



(Vase du V^e siècle. Ashmolean Museum, Oxford.)

Les métèques (les étrangers d'Athènes) n'ont pas le droit de posséder des terres. Ils sont donc presque tous artisans ou commerçants

Doc 7 : Répartition de la population



5 Répartition de la population athénienne au V^e siècle avant J.-C.